

SAS Centrales Villageoises Soleil Sud Bourgogne

Comptes de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Rapport financier présenté à l'assemblée générale des sociétaires, tenue le 4 mai 2024.

Sur base de la liasse fiscale produite par le cabinet comptable ALGORA, nous résumons l'exercice 2023:

Le compte de résultat

Les produits s'élèvent au total à 17.119 € dont les principales composantes sont :

- 13.205 € pour la vente d'électricité, stable par rapport à 2022, (rappel mise en service du Vinipôle le 23 février 2022 mais plus faible ensoleillement, soit -2 MWh, compensé par la révision annuelle des tarifs de +0,9 %),
- 2.250 € au titre du solde d'une prestation de service [étude de potentiel solaire pour la Communauté de Communes du Clunisois – CCC].

Le principal poste produits demeure la vente de notre production d'électricité. Ça reste notre objectif.

La prestation de service n'est pas notre activité principale, mais nous prenons la peine de répondre pour des demandes directement liées à notre territoire opérationnel, quand cela peut déboucher (à terme) sur des études en vue d'installations PV. Et parce que, pour le moment, cela améliore grandement notre résultat comptable (98 % du résultat, en 2023, et 96 % en 2022).

Notez aussi, comme les années précédentes, le versement comptable de la quote-part amortie d'une subvention de fonctionnement (500 € pour l'exercice).

Les charges à 12.226 € sont stables.

Les charges sont maîtrisées, grâce à un suivi précis, fruit du travail bénévole des administrateurs.

Revue de détail des charges :

- adaptation des amortissements : du fait de l'investissement à Davayé sur une année pleine, ils passent à 7.024 € (6.612 € en 2022).
- légère baisse des coûts de maintenance 1.074 € (1.306 en 2022) car une centrale n'a pas été révisée
- baisse de l'assurance (pas de chantier à assurer en 2023)
- pas de dépense de formation compensant des frais de déplacement pour AG du réseau
- moins de dépenses d'enregistrement au Greffe et TC en l'absence de modification des statuts 45 € (400 € en 2022)
- légère hausse des frais bancaires car chevauchement temporaire et limité à 2023, de deux comptes bancaires, lié à l'emprunt : 396 € (348 € en 2022)
- augmentation des cotisations au réseau des CV, car notre précédent exercice a dégagé un résultat positif 417€ (197 € en 2022)

La production électrique en kWh et € fut similaire à celle de 2022 et un peu meilleure que les prévisions de notre modèle économique.

Pas d'incident notable.

Le résultat d'exploitation est de 3.229 € (4.548 € en 2022). En faible baisse par rapport à 2022 (-1.314 €), notamment à cause de

- moins bonne rentabilité à travers une plus faible productivité et à des coûts un peu plus élevés qu'en 2022
- l'ajustement année pleine des amortissements sur Davayé.

Les charges financières, essentiellement les intérêts des ACCA, sont plus élevées en 2023. Elles passent de 585 à 1.040 € suite au renouvellement et à la révision de rémunération d'une convention (fonds bloqués, intérêts portés au taux du livret A).

Le résultat de l'exercice après impôts s'établit à 2.293 € (4.179 € en 2022)

Pour information, nous avons transféré notre compte bancaire à la NEF, auprès de laquelle nous avons souscrit le prêt pour le lot 3 (Quai de la Gare - 570).

Le **total bilan** s'établit, après amortissements, à 298.636 € (290.003 € fin 2022, en progression d'environ 8.500 €).

Actifs

Les 5 centrales composant les lots 1 et 2 sont opérationnelles.

La centrale du quai de la gare à Cluny (570) ayant été retardée, il n'y eut aucun investissement significatif en 2023.

Pour information : nous avons souscrit un emprunt de 60.000 € auprès de la NEF pour renforcer notre trésorerie et financer le lot 3 : "quai de la gare".

Nos immobilisations s'établissent à environ 137.000 € à fin 2023, incluant un acompte versé pour le raccordement du Quai de la gare s'élevant à près de 6.000 € (112.000 à fin 2022).

Le Passif s'est principalement accru par :

- souscription additionnelle de capital de 6.100 € : 100 € pour une SEM (SAMESEC, Clunisois), 4.000 € pour une entreprise (Radiance Mutuelle) et 2.000 € pour 6 personnes physiques,
- le résultat positif de 2.293 €.

Les dettes sont quasi inchangées à 116.647 €, représentées en presque totalité par les ACCA (*apports en comptes courants d'associés – autrement dit prêts de trésorerie par des actionnaires*).

Fin 2023 la trésorerie reste abondante à presque 129.000 € ; en retrait d'environ 30.000 € par rapport à 2022, essentiellement à travers les acomptes pour l'installation du quai de la gare [32.000 €] et pour le raccordement [5.700 €].

Bien que souscrit en 2023, le prêt NEF a été déclenché début 2024, pour retarder le paiement des charges d'intérêts.

Après impôts (405 €) le résultat comptable et fiscal de l'exercice 2023 est de 2.293 € (contre 4.179 € en 2022).

Le cumul des réserves légales et statutaires passe de 484 € à 1.526 €.

Le report à nouveau total passera à 2.378 € (1.532 € en 2022).

Il est proposé aux actionnaires :

- d'approuver les comptes de l'exercice 2023
- de donner quitus de la gestion financière aux membres du Conseil de gestion
- de ne pas distribuer de dividende (*vu le coût de gestion que cela représenterait sur le dividende payable (net de charges)*)
- de verser 115 € à la réserve légale soit 5 % du résultat, tant que la réserve légale n'atteint pas 10 % du capital, soit 16.870 €. À fin 2023, la réserve légale atteindrait 196 € ;
- de verser 688 € à la réserve statutaire (part du résultat non distribuable aux actionnaires, alimentée par 30 % du résultat. À fin 2023, la réserve statutaire atteindrait 1.091 €);
- de verser 1.490 € au compte de report à nouveau qui passera de 1.128 €, au 31 décembre 2022, à 2.618 €.

Résumé financier / économique pour 2023 :

- Les lots 2018 et 2022 (Davayé) ont produit en année pleine.
- La production, 88 MWh, est en légère baisse (90 MWh en 2022), un peu meilleure que le prévisionnel : soleil moins généreux qu'en 2022 (- 5,5%).
- L'augmentation des revenus n'est pas directement proportionnelle à l'augmentation de volume de kWh : le tarif de vente est moindre sur la centrale de 36 kWc (10,89 cts €/kWh) que sur les petites installations de 9 kWc (18.62 à 17,93 cts €/kWh).
- La baisse du résultat d'exploitation et comptable provient principalement de la baisse des prestations
- Les capitaux propres, les réserves légales et statutaires ainsi que le Report à Nouveau augmentent.

Quelques événements sur le début de 2024

- La forte pluviométrie hivernale et printanière a fait baisser la production qui atteint péniblement le prévisionnel.
- Techniquement nos centrales se comportent bien. A signaler un incident électrique à Verzé : défaut sur le câble AC entre l'onduleur et le réseau. Perte d'environ quatre semaines de production.
- L'installation sur le bâtiment de la Communauté de Communes du Clunisois / quai de la gare est terminée. Le processus de raccordement suit son cours.